

*Compte rendu synthétique  
Conseils de quartier  
Lundi 27 juin 2022 à 20 h 00*

**Quartier :** Coquelicot / Dahlia

Introduction :

Présentation de personnes présentes ainsi que de l'ordre du jour du conseil.

Coquelicot :

Stationnement aux abords des espaces du Clos du Château : il est envisagé d'interroger le gestionnaire du lotissement pour éviter les allées et venues de la sortie qui n'est pas sécurisée - sortie de service.

60, avenue Jean Jaurès : débordement des eaux pluviales. Contacter le Grand Angoulême pour gérer les eaux de pluie de l'Avenue. Des aménagements rue Jean Jaurès sont à prévoir.

Il est proposé d'améliorer le giratoire de l'avenue Jean Jaurès avec des plantations tombantes et un arbre.

Il faut envisager de traiter les noues des abords de l'avenue Jean Jaurès et les fossés. Programmation faite pour le mois d'octobre.

Rue Georges Clemenceau : les chicanes, la vitesse, les stops ne sont pas respectés.

Passage de la STGA et à double sens. Il faudrait envisager de couper le fourreau toujours en place.

Réunion de quartier à prévoir.

Dahlia :

17 rue Guez de Balzac : coupe des branches d'arbres (meilleure gestion de nos espaces verts).

Au n °3 place Guez de Balzac : entretien des caniveaux à prévoir. Ramassage des feuilles trop tardif. Il faudrait envisager de faire un passage plus régulier.

18 Rue Denis Papin : date des travaux d'amélioration de la rue - Identifier un projet.

Remonter les panneaux en place. Aménagement à faire pour 2023 et achat de bordures hautes sur la première partie. La peinture routière est à faire.

Souci de visibilité pour les cycles sur le quartier et vers l'école des Mérigots. Monsieur le Maire précise que la circulation des cycles à contre sens est dangereuse.

Il est demandé à ce que les cycles passent par la rue de Lunesse. Celle-ci devra être mise aux normes et au propre. Début d'année 2023 : étude de mise en place d'une piste cyclable.

Il y a toujours un souci de vitesse rue du Souvenir malgré la mise en place des plateaux ralentisseurs.

Rue Gambetta : la mise en place des chicanes est à revoir sur la partie du central.

Il est proposé de mettre en place des distributeurs de sacs canins et la pose de poubelles sur la place Lamartine, ainsi que sur toutes les placettes.

Rue de l'Angoumois et autres placettes : création de places de parking. Réunion de quartier à prévoir

L'entretien des abords du trottoir de la rue Chabernaud n'est pas assez régulier.

Projet clinique Sainte Marie : le Groupe Athena a racheté après 12 années d'abandon. Le permis de construire sera déposé en septembre pour un projet de centre médico-social, (services hospitalier, bureaux, restauration, salle de sport, co working, et quelques surfaces à proposer au personnel de santé, logements inclusif). Les murs seront conservés car le bâtiment est sain. Projet livré fin 2023. Deuxième réunion publique faite et une troisième réunion à destination de l'ensemble des habitants.